

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le 30/04/2026

ID : 069-21690076-20260428-532026R-AR

Département

RHONE

Commune

AMPUIS

ARRETE n°53-2026

Arrêté nommant des membres du conseil d'administration du CCAS

Le Maire de la Commune d'AMPUIS (Rhône),

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment les articles L123-6 et R123-11,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 22 avril 2026, fixant le nombre des membres du conseil d'administration,

VU l'avis du Maire adressé aux associations et personnes concernées le 23 avril 2026

VU les propositions faites par les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, par l'Union départementale des associations familiales, par les associations de retraités et de personnes âgées et par les associations de personnes handicapées,

ARRÊTE

Article 1 : Sont nommés membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale :

- M. JAMET Jean-Paul
- M. DURAND Pierre
- M. DARMANCIER Martial
- Mme CHAMEON Jeannine
- Mme GARON Carmen
- Mme BAILLY Josette
- Mme DAVID Audrey
- Mme COLOMBET Edith

Article 2 : Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la commune, notifié aux intéressés et transmis au Représentant de l'Etat au titre du contrôle de légalité.

Fait à Ampuis, le 28 avril 2026



Le Maire,
Richard BONNEFOUX